

Comment bien prendre ses mesures ?

Avant toute commande, cette étape est primordiale et doit être réalisée avec le plus grand soin.

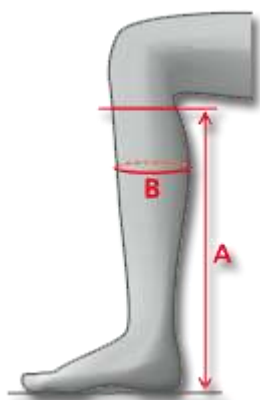
Il est recommandé **d'être 2** pour faciliter la prise de mesure.

Munissez-vous d'un mètre de couturière souple en cm.

Les mesures doivent être prises vêtu de votre **tenue habituelle** (pantalons d'équitation et chaussettes), **pieds déchaussés**. Prenez les mesures de vos deux jambes, il est courant que d'une jambe à l'autre la mesure de mollet varie !

Merci de suivre scrupuleusement cette méthode de prise de mesures :

Installez-vous sur une chaise, genou plié à 90°.



La hauteur de tige (A) : correspond à la mesure qui part du sol (à l'arrière du talon) jusqu'à l'intérieur du pli du genou. Ne pas prendre une hauteur de tige inférieure à la mesure relevée, les bottes en se "cassant" avec le temps au niveau de la cheville ayant tendance à descendre de 1 ou 2 cm.

Le tour de mollet (B) : correspond à la mesure de la circonférence du mollet à son point le plus fort. Répétez la prise de mesure en plusieurs points afin d'être sûre que vous avez bien trouvé le point le plus fort.

Conseils :

Si vos mesures se situent « entre deux tailles » et ne correspondent pas parfaitement au guide de taille de la botte choisie : le cuir se détendant à l'usage, il est préférable de toujours sélectionner une taille de tour de mollet légèrement inférieure (quelques millimètres) à votre mesure plutôt qu'une taille supérieure.

De plus, la tige de la botte a tendance à descendre à l'usage (compter 1 à 2 cm), nous vous conseillons donc de choisir plutôt une hauteur de tige légèrement supérieure à votre mesure. Dans ce cas, vous pourrez utiliser si besoin une talonnette pendant les premiers temps, que vous retirerez une fois la tige descendue.

N'hésitez pas à nous contacter via l'onglet "contact" ou par téléphone au 02 33 34 33 98, pour nous poser toutes vos questions, si vous avez le moindre doute !